

27-47

**PROCES-VERBAL
COMITE TECHNIQUE**

Réunion du mardi 4 juillet 2017

Représentants des collectivités			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Jean-Marie WATREMETZ	X	Jean-François VAN HOORNE	
Jean BOZEK	X	Michel BOULLEE	
Joël AGNUS	X	Michel GARET	
Sylviane DENIS	X	Didier PETIT	
Sylvain PETIT	X	Patrice HERAUX	
Christel MATHIEU	X	Anne-Marie NEDELEC	

Représentants des personnels			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Pascal POLYCARPE		Isabelle TOMASSELLI	X
Viviane PETIT	X	Didier PERRIN	X
Gérald HAVETTE	X	Philippe GONCALVES	
Frédéric BODE	X	Katia BOREL	
Alexandra SPATH	X	Frédérique FLORIOT	
Cyril MANGIN		Véronique SIMON	X

Représentants de l'administration présents :

Anne DESBARRES, Florence BOISSON, Aurore TOULOUSE

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, Président, ouvre la séance à 14h45 au siège du Centre de gestion, et constate que la réunion peut valablement se tenir, le quorum étant atteint.

Est désigné comme secrétaire de séance : Monsieur Joël AGNUS

Est désigné comme secrétaire adjoint : Monsieur Didier PERRIN

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont examinés :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

052-285200028-20170707-2017-47-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2017

1. Adoption du procès-verbal du Comité Technique du 16 mai 2017

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

2. Avis sur des suppressions de postes dans les collectivités territoriales

Les demandes d'avis concernant des suppressions de postes sont récapitulées avec l'avis du Comité Technique dans l'annexe 1, jointe au présent Procès-verbal.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

3. Organisation des services (annexe 2)

Communauté de Communes du Grand Langres : répartition des effectifs au sein du pôle enfance jeunesse et sport.

Communauté de Communes du Pays de Chalindrey, de Vannier-Amance, et de la Région de Bourbonne les Bains :

- règlement interne du Compte Épargne Temps
- modification du tableau des effectifs
- modification du RIFSEEP pour inclure les agents en contrat de remplacement d'une durée supérieure à 6 mois

Les dossiers sont soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Remis en séance :

PETR de Langres : organisation polycentrique

Communauté de Communes du Grand Langres : modification de l'organisation de la semaine scolaire

Les dossiers sont soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

4. Organigramme (annexe 3)

Centre de Gestion : organigramme actualisé

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

5. Astreintes (annexe 4)

Remis en séance

Commune de la Porte du Der : régime des astreintes

Le dossier est reporté à la prochaine séance.

Le CDG prendra contact avec la collectivité pour préciser le règlement (astreintes dans la semaine, délai de prévenance...)

6. Action sociale (annexe 5)

Remis en séance

Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents : mise en place des titres restaurants

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

7. Informations (annexe 6)

Centre de Gestion - Formation : projet de règlement de formation à l'attention des collectivités (les parties écrites en bleu sont destinées à être précisées par chaque collectivité suivant ses orientations en matière de politique managériale.)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15h15.

**Le Président du Comité Technique,
Jean-Marie WATREMETS**



**Le secrétaire
Joël AGNUS**



**Le secrétaire adjoint
Didier PERRIN**

